l'esprit VILLAGE
SOULAINES sur AUBANCE

SOULAINES infos

n°76 - Octobre 2016

**« En octobre, qui n'a pas de manteau,
Doit en trouver un bientôt. »**

CULTURE

La GAD a fait sa rentrée !»

Le 2 septembre dernier, Christophe Gourichon, Adjoint à la Culture, a dévoilé la programmation de la saison culturelle 2016/2017. Devant une soixantaine de personnes, le groupe « Blind Bud and the Loire Valley Calypsos » a assuré l'ambiance avec ses musiques des îles. Cette belle soirée d'été s'est prolongée autour du «punch» de l'amitié !

La nouvelle saison débutera les 7 et 8 octobre par du théâtre. La compagnie angevine l'Intemporelle interprétera la comédie de C. Duthuron et P. Palmade : «FUGUEUSES», avec Anne-Laure Prono et Marie-Christine Garandeau, mise en scène de Philippe Rolland.
Margot, âgée de 40 ans, décide de fuir le domicile familial le jour des 18 ans de sa fille ...
Elle va rencontrer Claude, sur le bord d'une nationale ...
Venez découvrir cette création, en réservant au 02.41.45.30.21
ou grangeauxdimes.pagesperso-orange.fr
Tarifs 10 €, 7€ et 5€

CONSEIL MUNICIPAL DU 26 SEPTEMBRE

- Un avenant à la convention de gestion avec Angers Loire Métropole a été approuvé. Il fixe la répartition des compétences dans le domaine de la voirie entre l'agglomération et Soulaines. D'autre part, une régularisation de l'attribution de compensation a été voté, pour un montant de 50 € pour l'année 2015.
- Le conseil municipal a autorisé M le Maire a signer la convention avec l'école de musique «AccordDance en Loire, Louet, Aubance». Elle fixe notamment des objectifs de gestion humaine améliorée, de qualité de service et de bonne gestion financière. Le budget a été fixé comme suit : Communauté de Communes Loire Aubance 30.000 €, Conseil Départemental 24.000 €, Mûrs-Érigné 20.000 € et Soulaines 1000 €.
- Une subvention d'un montant de 200 € a été accordée à un Soulainois, pour sa prochaine participation au 4L Trophy, dont l'objectif est d'emmener des fournitures scolaires au Maroc.
- La conseillère municipale Karen Tonnelier a présenté sa démission à M le Maire.

**Prochain conseil municipal :
lundi 21 octobre à 20h30**

VOIRIE / URBANISME

Les travaux de cheminements piétonniers à Malnoue et à la Marzelle ont été votés lors du Conseil Municipal du 29 août dernier.
Ils commenceront d'abord à Malnoue, a priori à partir du 03 octobre et pourront durer 2 semaines. **La route départementale sera coupée entre 8h30 et 17h30.**

Dans un second temps, les travaux s'engageront à la Marzelle et devraient durer 3 à 4 semaines. La **circulation sur la route départementale sera elle aussi coupée.**
Les habitants des deux hameaux ont été prévenus par la mairie.

Dans la foulée, des travaux de réfection de voirie seront effectués sur différentes routes communales.
Tout ceci, nous en sommes conscients, entraînera une gêne pour les usagers mais la finalité reste l'amélioration de la sécurité des piétons.

Cabine téléphonique

Les services d'Orange viennent de nous informer que la cabine téléphonique située rue de l'Aubance près de l'école sera prochainement enlevée.

Station d'épuration de la Marzelle

Les travaux devraient s'achever pour la construction de la station à la mi-octobre. Resteront alors les finitions et quelques aménagements extèrieurs.

ENVIRONNEMENT

Collecte des déchets

A compter du lundi 28 novembre 2016, la collecte des déchets sur votre commune (ordures ménagères et tri) sera assurée par un nouveau prestataire, la société SUEZ SITA.
Lors des premières semaines, SUEZ SITA collectera avec des bennes traditionnelles (équipage constitué de ripeurs) en attentant la mise en service de bennes à collecte latérale.
Les jours de collecte et les consignes de présentation des bacs restent les mêmes, à savoir :
- Sortir les bacs la veille de la collecte (collecte entre 5h et 20h)
- Ouverture des bacs côté rue (sauf exception)
- Positionnement des bacs au même emplacement qu'habituellement

Toutefois, il se peut que le sens des circuits de collecte soit modifié : par conséquent, les horaires de passage peuvent varier par rapport à la situation actuelle.

Information chasse

Renards

Suite à des remarques de Soulainois concernant des attaques dans plusieurs poulaillers, les chasseurs de Soulaines ont effectué une battue aux renards sur notre commune. Cette opération s'est soldée par la destruction de 3 renards. Cela donne une idée du nombre de ces canidés dans notre commune. Le but de ces actions n'est pas d'éradiquer « goupil », mais de le réguler.

Miradors

Lors de vos promenades dans notre belle campagne, vous pourrez rencontrer des miradors.
Mais à quoi ça sert ?
Les miradors permettent aux tireurs d'avoir un tir "fichant", c'est-à-dire dirigé vers le sol (voir la photo). C'est un principe de sécurité. En effet, un tir de carabine ayant une portée importante, cette méthode supprime le risque de « balle perdue ».

Taille de haies

Nous recevons régulièrement en mairie des plaintes de riverains gênés par des haies mal taillées. Pensez à vérifier vos abords et à nettoyer autour de chez vous. Un geste citoyen au service de tous !

Rejoignez les commissions municipales !

Si vous souhaitez vous investir d'une façon ou d'une autre pour votre commune, vous pouvez le faire en intégrant l'une des commissions :
- communication (adjointe : Marie Sallé),
- culture (adjoint : Christophe Gourichon),
- enfance - jeunesse (adjointe : Marie-Claude Guillot),
- environnement (délégué : Medy Cottet)
- voirie (adjoint : Michel Robert)

Si vous êtes intéressés ou si vous souhaitez de plus amples informations, merci de prendre contact avec la mairie.

COMMUNICATION

De cache en cache

A l'occasion des journées du patrimoine, nous avons installé des petites caches (geocaching) à travers la commune. Ces caches sont toujours présentes et le resteront. Il n'est donc pas trop tard pour vous lancer dans cette chasse au trésor !
Deux méthodes sont à votre disposition : via l'application c:geo (à télécharger sur 'Play Store'), ou en format papier, téléchargeable sur le site de Soulaines ou à retirer en mairie.

Liaison communale
Appel aux associations

Comme chaque année, le journal annuel de Soulaines paraitra début 2017. Pensez à nous faire parvenir vos articles relatant l'année 2016, **avant le 15 novembre.**

Conseillers départementaux

Jean-Paul Pavillon et Brigitte Guglielmi, conseillers départementaux, tiendront une permanence à la mairie le samedi 15 octobre de 11h à 12h.

Don du sang

Les prochaines collectes de sang organisées par l'association pour le don de sang bénévole Pays Louet-Aubance, en partenariat avec l'Etablissement Français du Sang d'Angers se dérouleront au centre culturel Jean Carmet, 37 route de Nantes, à Mûrs-Érigné les :
- jeudi 15 décembre 2016
- mercredi 15 février 2017
- vendredi 28 avril 2017
- mercredi 30 août 2017
- mercredi 13 décembre 2017

de 15h30 à 19h30.
Téléphone : 02.41.72.44.44

Association l'Espoir

Le rallye de l'Espoir a eu lieu le 11 septembre.
Les organisateurs ont eu le plaisir de faire découvrir ou redécouvrir aux adhérents et à leurs amis les charmes de deux communes ligériennes : Rochefort sur Loire et Béhuard.
Village en Poésie oblige, le thème choisi pour cette journée était Les Arts. Grâce à deux parcours pédestres dans les rues historiques et pittoresques, dans les chemins, les 56 "concurrents" répartis en 13 équipes ont pu admirer différents sites de ces deux lieux.
Au cours du repas pique-nique à la Maison Diocésaine de Béhuard, chaque groupe a du présenter une animation portant sur l'Art qu'il représentait.
Une journée agréable et bon enfant appréciée de tous, les moins jeunes comme les nombreux plus jeunes!

MEMO

MAIRIE
www.soulaines-sur-aubance.fr
Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 14h à 17h30.
Samedi de 9h à 12h.
02.41.45.30.21
mairie@soulaines-sur-aubance.fr
Permanence d'élus : le samedi de 11h à 12h.
GRANGE AUX DÎMES
http://grangeauxdimes.pagesperso-orange.fr/

BIBLIOTHÈQUE
Lundi de 16h30 à 18h, mercredi de 16h30 à 19h.
02.41.44.29.72 - biblisoulaines@orange.fr
http://biblisoulaines.opac3d.fr
LOCAL JEUNES
02.41.57.63.98 / 06.08.01.61.62
ÉCOLE : 02.41.45.72.08
ACCUEIL PÉRI-SCOLAIRE : 06.08.01.61.62
TRANSPORT SOLIDAIRE : 02.41.45.30.21

MEMO

La déclaration de ruches 2016 : du 1er septembre au 31 décembre 2016

Tout apiculteur, professionnel ou de loisir, est tenu de déclarer chaque année entre le 1er septembre et le 31 décembre les colonies d'abeilles dont il est propriétaire ou détenteur, en précisant notamment leur nombre et leurs emplacements.
La déclaration de ruches concourt à la gestion sanitaire des colonies d'abeilles, la mobilisation d'aides européennes au bénéfice de la filière apicole française et l'établissement de statistiques apicoles.
La déclaration de ruches 2016 est à réaliser en ligne sur le site MesDémarches (http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr). Cette nouvelle procédure simplifiée remplace Télérucher et permet l'obtention d'un récépissé de façon immédiate. Cette procédure permet également aux nouveaux apiculteurs d'obtenir leur numéro d'apiculteur (NAPI).
Pour les apiculteurs ne disposant pas de l'outil informatique, il est toujours possible de réaliser une déclaration de ruches en sollicitant un accès informatique en mairie. Pour cette campagne 2016, il sera également possible d'utiliser le Cerfa papier 13995*04 à compléter, signer et à envoyer à l'adresse : DGAL-Déclaration de ruches, 251 rue de Vaugirard, 75732 Paris cedex 15. Le délai d'obtention d'un récépissé de déclaration de ruches est d'environ 2 mois à compter de la réception à la DGAL. Les déclarations réalisées sur papier libre ou sur des anciennes versions de Cerfa ne sont pas recevables.
Plus de renseignements sont disponibles sur le site MesDémarches (http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr).

BROYAGE

DÉMONSTRATION EN DÉCHÉTERIES

ADOPTONS LES BONS GESTES !

Apportez vos tailles et repartez avec le broyat.
C'EST GRATUIT !

- Vendredi 21/10 : déchèterie Villechien - St Barthélemy d'Anjou
- Lundi 24/10 : déchèterie Haut-Coudray – Montreuil Juigné
- Mercredi 26/10 : déchèterie Brunelleries - Bouchemaine
- Jeudi 27/10 : déchèterie Emmaüs - St-Jean de Linières
- Vendredi 28/10 : déchèterie Claie-Brunette – Juigné sur Loire

Démonstration de **10h à 12h** et de **14h à 16h** sauf pour les déchèteries Emmaüs et Claie Brunette de **10h à 12h** et de **14h30 à 16h30.**

angersloiremetropole.fr
angers loire métropole
communauté urbaine

L'AGENDA DU MOIS D'OCTOBRE

quoi	qui	quand	où
Vide-greniers	Comité des Fêtes	Dimanche 2 octobre	Soulaines
Semaine bleue	CCAS	Du 3 au 7 octobre	5 communes
Théâtre « Fugueuses »	Commission Culturelle	7 et 8 octobre	Grange aux Dîmes
Permanence des Conseillers Départementaux		Samedi 15 octobre, 11h à 12h	Mairie

Ce journal est réalisé et imprimé sur papier 100% recyclé
par la commission Information-Communication
du Conseil municipal de Soulaines sur Aubance.
Ne pas jeter sur la voie publique.

RAPPEL AUX ASSOCIATIONS

Le prochain Soulaines Infos paraîtra
la 1ère semaine de novembre.
Merci de nous adresser vos articles avant le 20 octobre.
communication@soulaines-sur-aubance.fr / 02.41.45.30.21